

Mir zielen, well Dir zielt!

Vollekszielung | Lëtzebuerg

RP2021 : Personnes se sentant en situation de handicap

Conférence de presse

8 mars 2024

STATEC



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Agenda

- 1 Introduction par Dr. Serge Allegrezza, Directeur du STATEC
- 2 Situation de handicap : présentation des résultats par Monsieur Jean Ries
- 3 Conclusion et perspectives par Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn

1

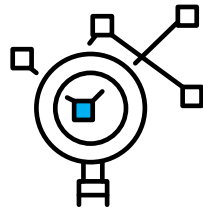
Introduction

Dr Serge ALLEGREZZA – Directeur du STATEC

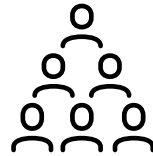
Utilité des statistiques démographiques et des recensements

37

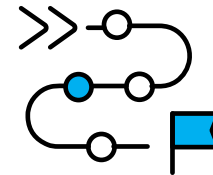
08/11/21 : 37^e édition du recensement de la population depuis l'indépendance du Luxembourg



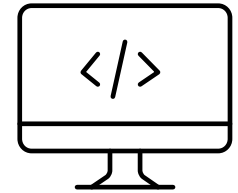
L'opération statistique la plus ancienne, la plus répandue et une des plus complexes



Une documentation indispensable sur la structure socio-économique du pays



Comprendre l'évolution à long terme de la société luxembourgeoise



Modernisation :
recensement traditionnel
↓
recensement combiné

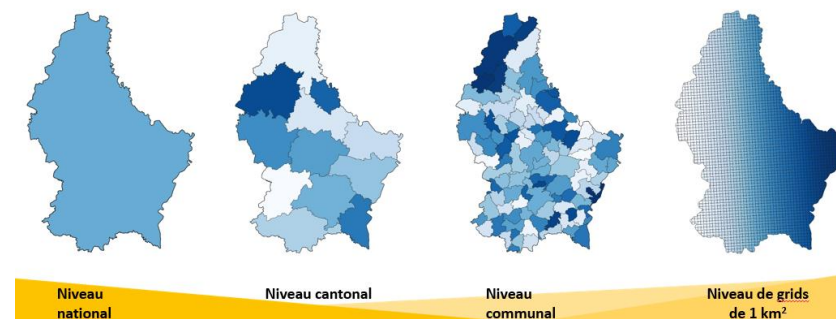
Utilité des statistiques démographiques et des recensements

Avantages des recensements par rapport aux enquêtes :

- Toute la population résidente (643 941 personnes au 8 novembre 2021) est prise en compte :
 - Ménages privés
 - Ménages collectifs

- Fournir des données fiables et complètes pour les diverses unités territoriales :

- Pays
- Cantons
- Communes
- Localités
- Grids européennes d'un km²



- Les recensements permettent d'étudier des réalités souvent peu présentes dans les enquêtes par échantillons, telle l'éventuelle situation de handicap

- Première fois au Luxembourg où l'ensemble de la population est questionné sur la thématique du handicap

Utilité des statistiques démographiques et des recensements

- Loi du 28 juillet 2011 portant
 - 1. approbation de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, faite à New York, le 13 décembre 2006
 - 2. approbation du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées relatif au Comité des droits des personnes handicapées, fait à New York, le 13 décembre 2006
 - 3. désignation des mécanismes indépendants de promotion, de protection et de suivi de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Statistiques et collecte des données (Article 31) :

1. Les Etats Parties s'engagent à recueillir des informations appropriées, **y compris des données statistiques** et résultats de recherches, qui leur permettent de formuler et d'appliquer des politiques visant à donner effet à la présente Convention.

3. **Les Etats Parties ont la responsabilité de diffuser ces statistiques** et veillent à ce qu'elles soient accessibles aux personnes handicapées et autres personnes.

- Publication des résultats du recensements avec différents acteurs UNI, LISER et Ministère de la Famille des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
- Section dédiée sur le portail des statistiques : <https://statistiques.public.lu/fr/recensement.html>



2

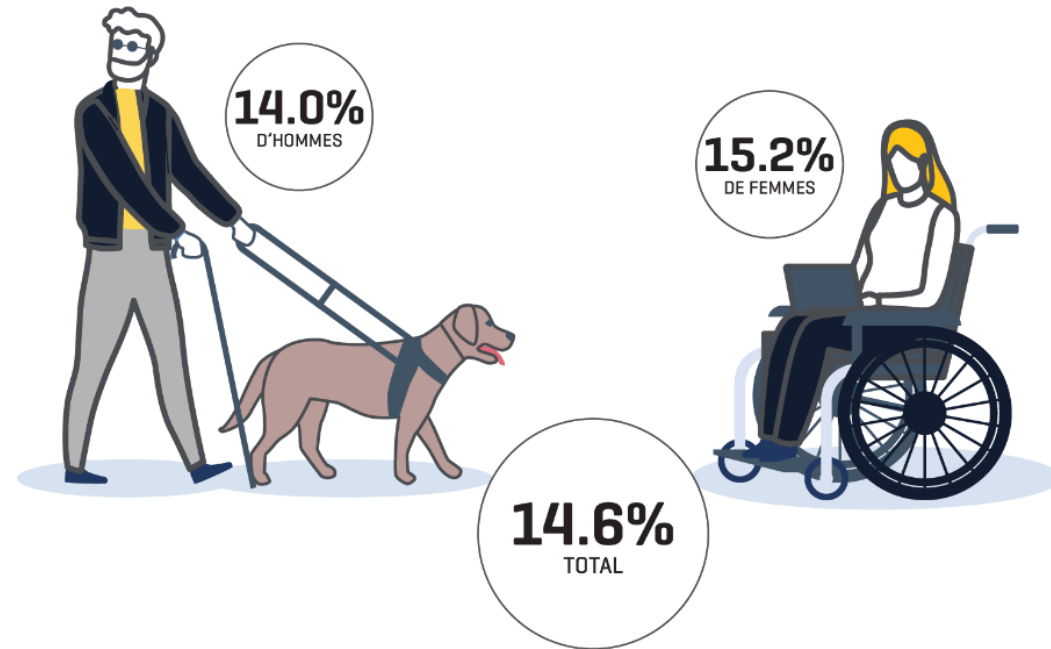
Présentation des résultats

Jean Ries, Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

Une approche pragmatique pour cerner le handicap

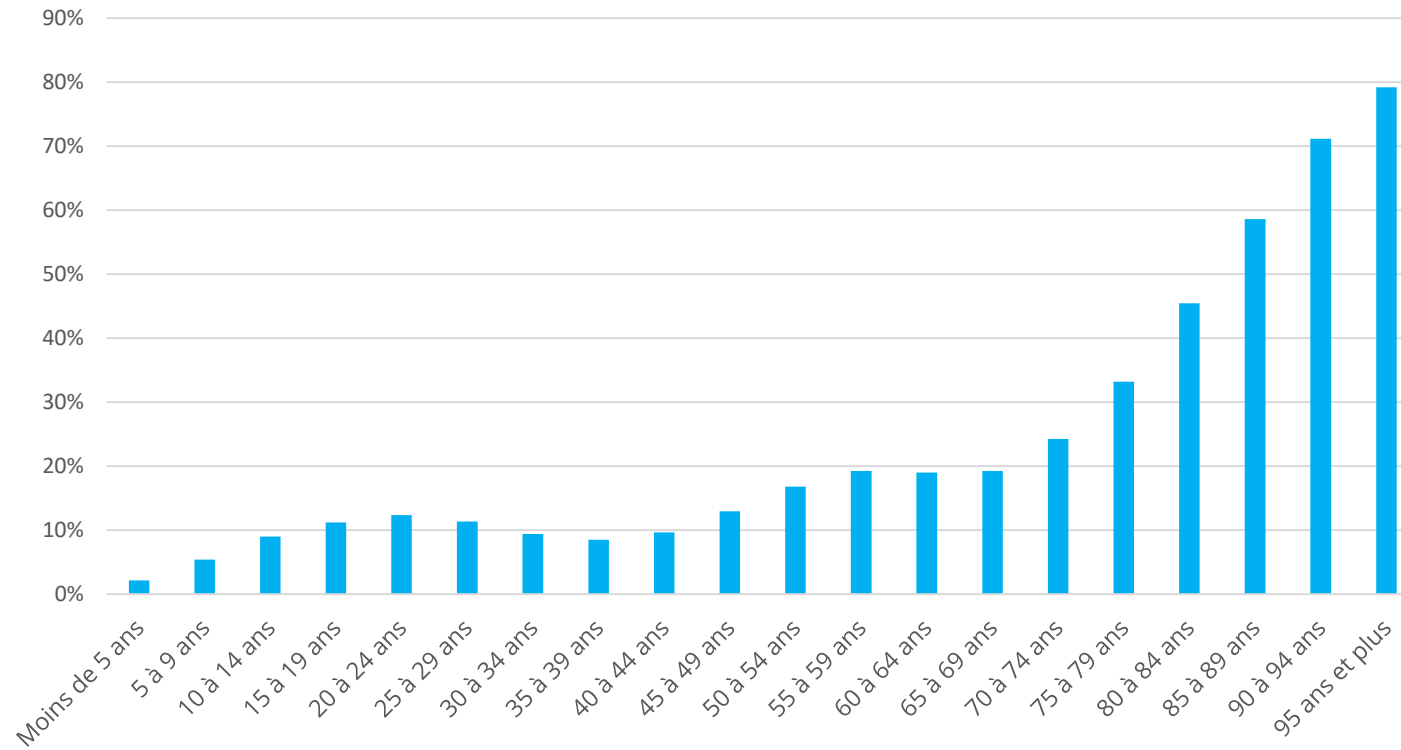
- Le handicap est un concept complexe et multidimensionnel, ce qui le rend difficile à mesurer. C'est particulièrement vrai dans une enquête à vocation généraliste.
- Une approche pragmatique a été choisie. Les répondants sont amenés à évaluer leur situation ou celle de leurs proches.
- Il y a trois questions qui portent sur:
 - la situation de handicap
 - le type
 - le degré

Près de 15% de la population est en situation de handicap

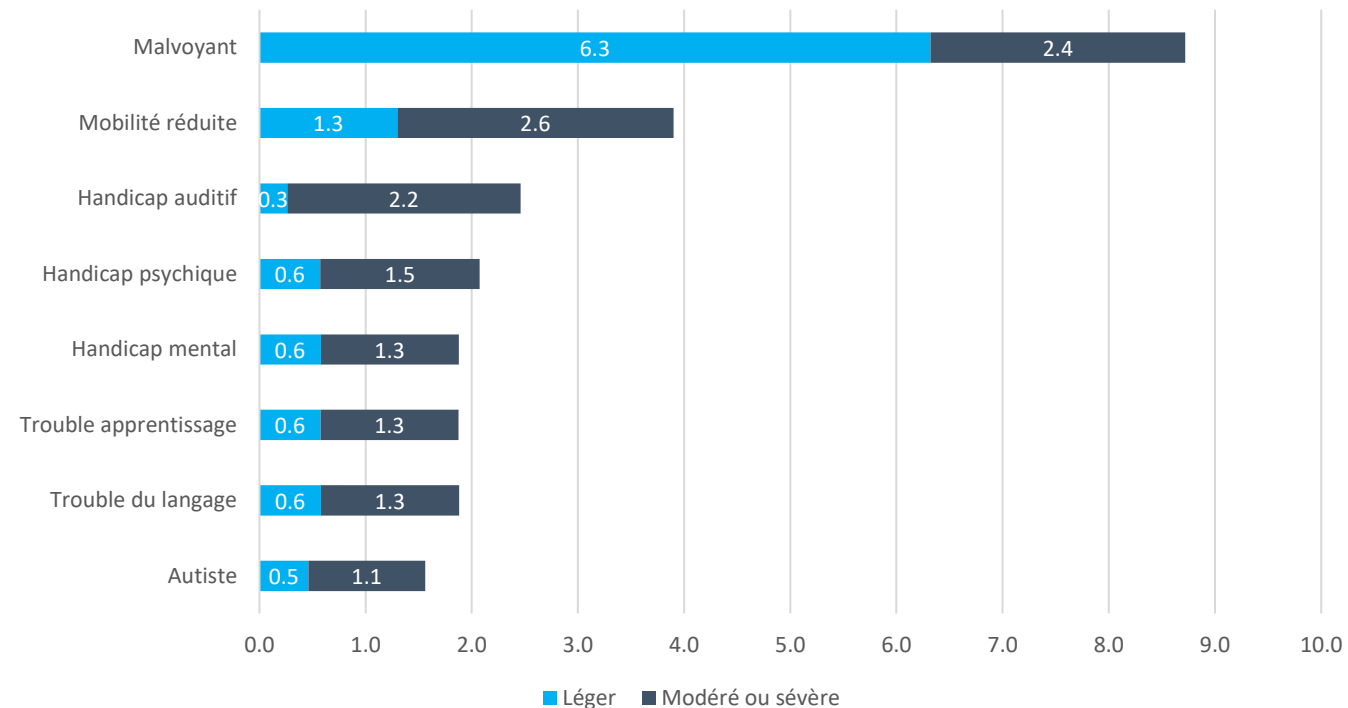


=> environ 94 000 personnes

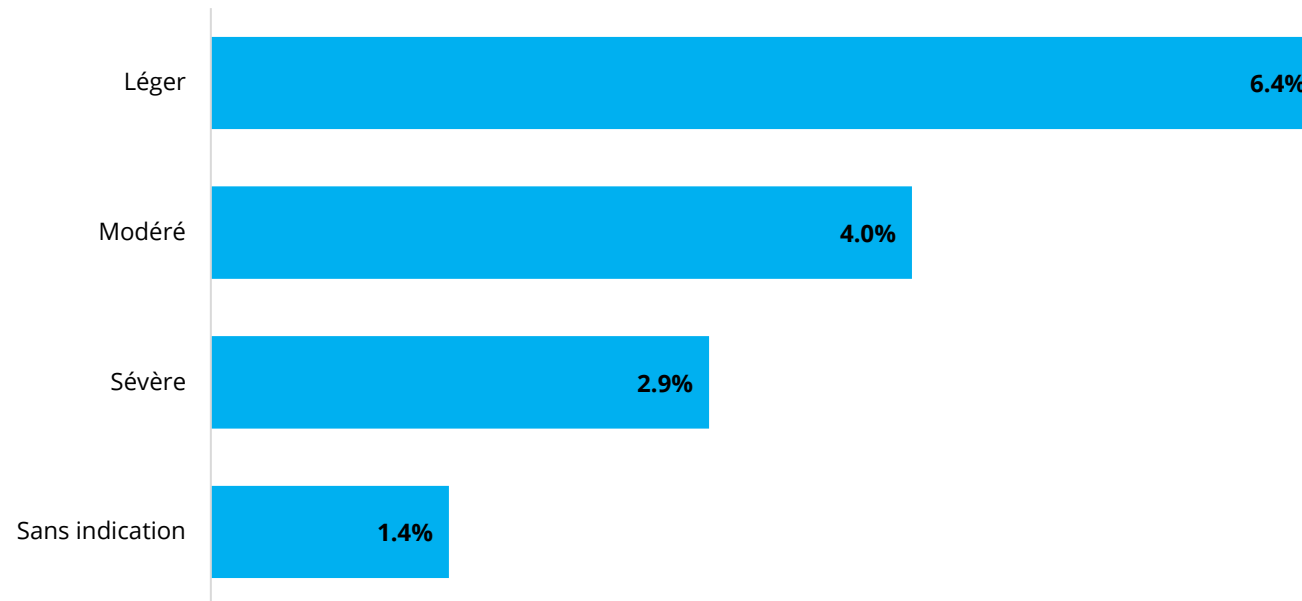
La prévalence du handicap augmente avec l'âge



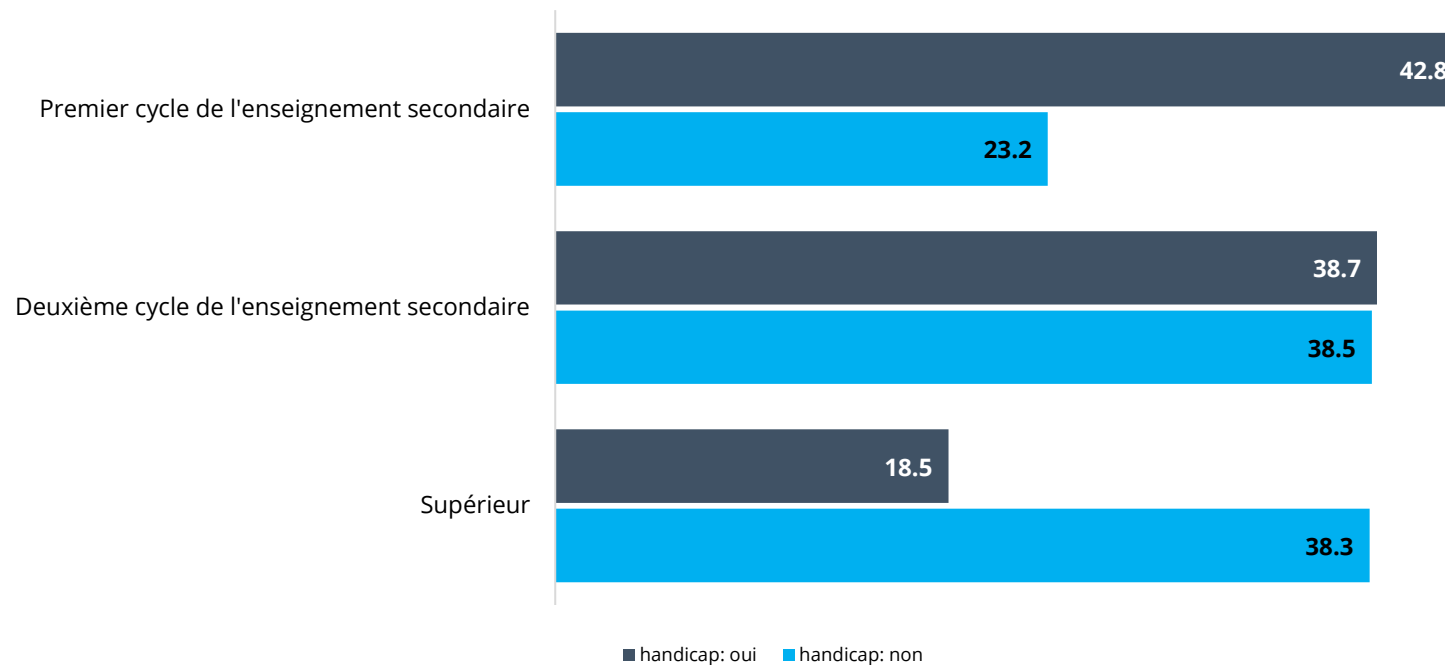
La malvoyance, la mobilité réduite et le handicap auditif sont les types de handicap les plus fréquemment rencontrés



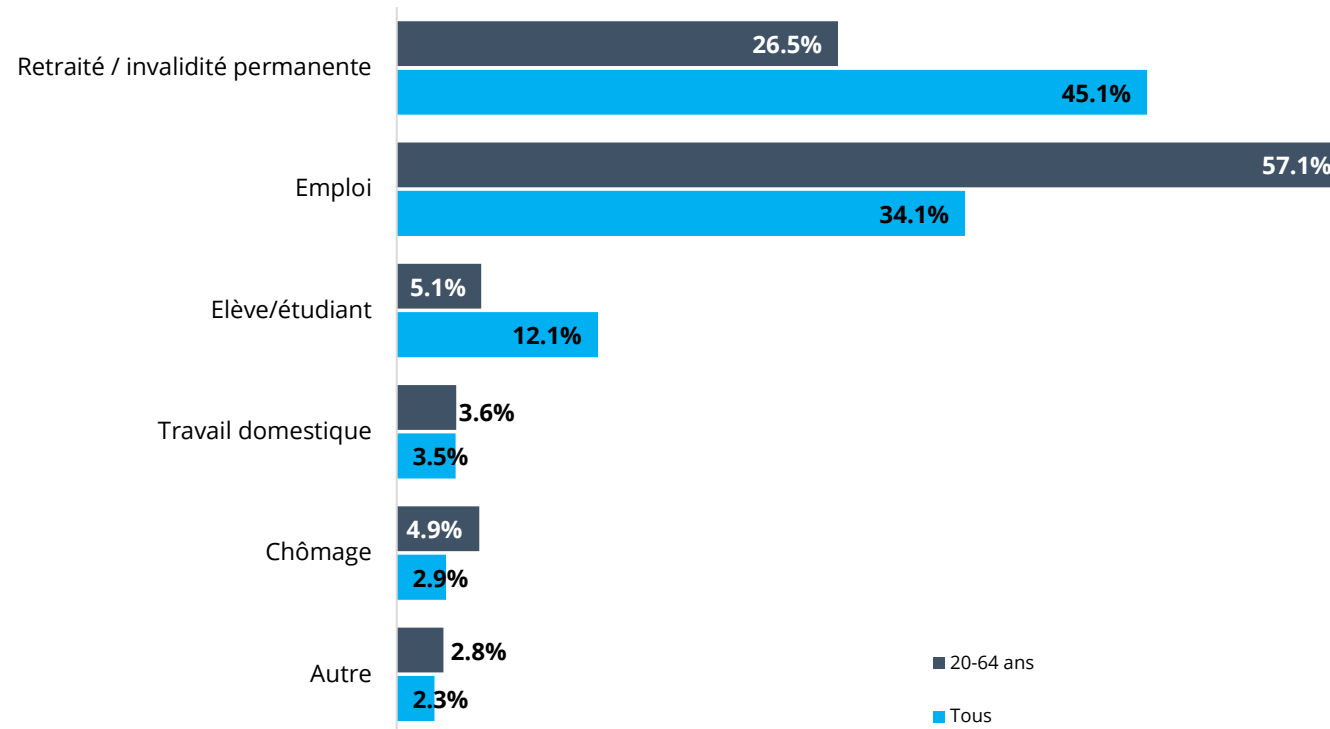
Près de 7% de la population, ou près de la moitié des personnes concernées, jugent leur handicap modéré ou sévère



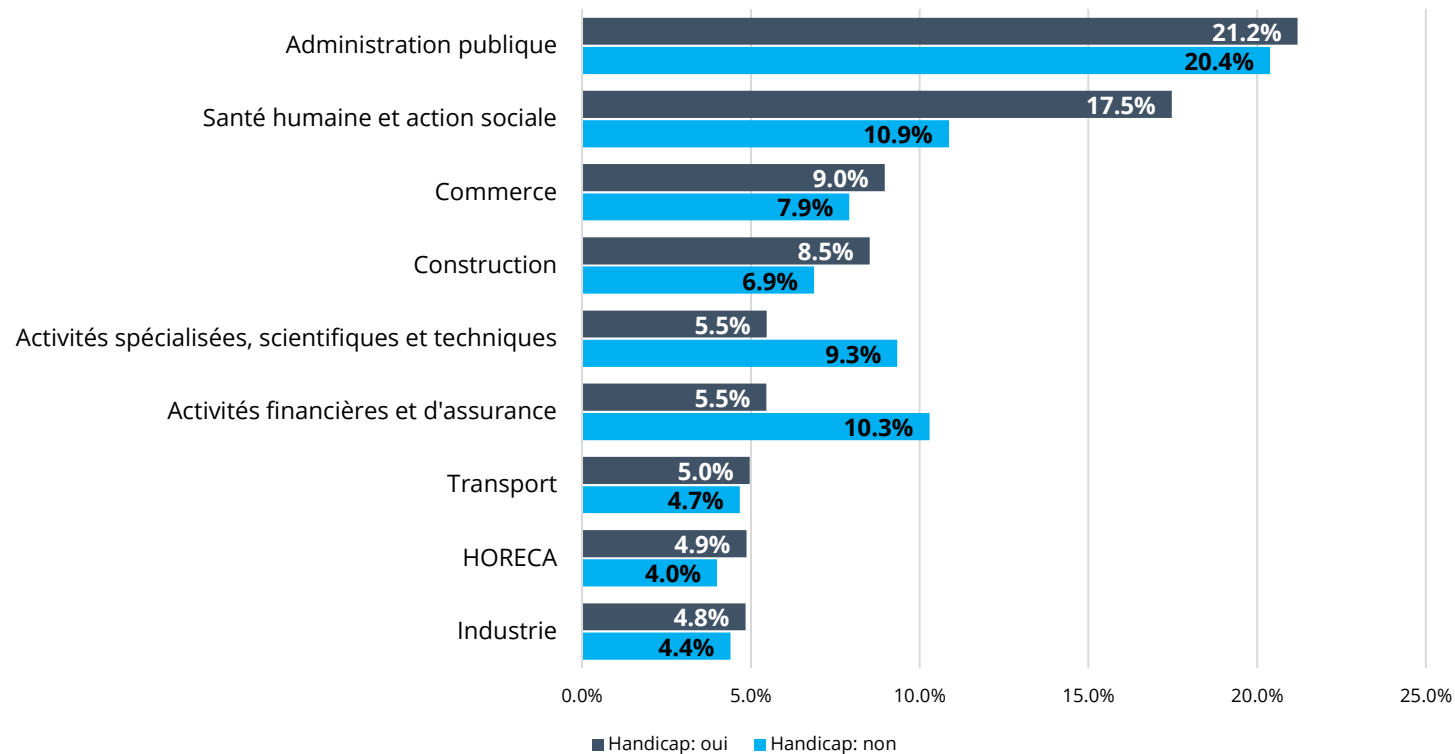
Les personnes en situation de handicap ont un niveau de formation plus faible que les autres



Le taux d'emploi des personnes handicapées est relativement faible



Les travailleurs handicapés sont largement sous-représentés dans le secteur de la finance et dans les activités scientifiques et techniques





3

Conclusion et perspectives

Max Hahn, Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention Questions ?



13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

Contacts :

population@statec.etat.lu

Jean.Ries@fm.etat.lu

statistiques.public.lu



**@Statec
Luxembourg**



/STATEC



@STATEC



**Statec
Luxembourg**